

# La Lettre d'infos

Un réseau de cadres, assimilés et jeunes diplômés en recherche active d'emploi

## > Edito

L'année 2014 ne va pas être une année simple, dans un contexte de période électorale (municipales en mars et européennes en mai), avec des mesures prises, semblant courageuses à leur échelle, mais n'ont que peu de résultats.

Les bonnes nouvelles économiques sont suffisamment rares pour ne pas être boudées. La production industrielle est repartie à la hausse en novembre (+1,3%) après un repli de 0,5% en octobre, annoncé par l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Au final, c'est bien les inquiétudes liées à la gestion du pays et un retour du pessimisme typiquement français qui pèseront le plus lourdement sur la croissance.

La Présidente  
Yolande BARBIER

Fenêtre sur

## L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE

La 6<sup>ème</sup> édition du mois de l'Économie Sociale Solidaire (ESS) a été lancée début novembre 2013.

Les acteurs de l'ESS fondent leur projet sur le développement d'une économie de proximité, en réponse aux besoins locaux des entreprises et des habitants, souvent en partenariat avec les collectivités locales.

L'animation et la dynamisation de ces énergies sont essentielles. Les entreprises de l'ESS emploient 2,35 millions de salariés dans 200.000 entreprises, soit environ 10% de l'emploi salarié et 10% du PIB. Elles prennent la forme de coopératives, mutuelles, associations et fondations, travaillant dans des domaines variés.



**Les valeurs et principes de l'ESS :** Utilité sociale, Gouvernance démocratique, Non lucrativité individuelle, Liberté d'adhésion & Mixité de ressources privées et publiques. Des principes fondamentaux reconnus et précisés par le projet de loi en cours d'adoption.

Véritable nébuleuse, l'ESS compte néanmoins *quatre critères* permettant de différencier une entreprise classique d'une entreprise du secteur social : la 1<sup>ère</sup> condition tient à la gestion de l'entreprise avec des statuts définissant la participation des parties prenantes aux réalisations : *la gouvernance démocratique*. En effet la démocratie et la participation sont des valeurs clefs promues par l'ESS ; la 2<sup>ème</sup> est la recherche *d'une utilité sociale* : l'entreprise doit poursuivre un but et non un partage des bénéfices ; la 3<sup>ème</sup> imposée aux entreprises de l'ESS consiste à *limiter les possibilités de spéculer sur le capital et les parts sociales* et enfin, ces entreprises s'orientent vers une finalité : *la pérennité de leur activité*.

## > Mini-CV

Synthèses des profils de nos adhérents consultables en ligne, rubrique « compétences »  
[www.cso.asso.fr](http://www.cso.asso.fr)

### Vers la reconnaissance et le développement de l'ESS

L'ESS s'organise dès le 19<sup>ème</sup> siècle autour du mouvement coopératif et des sociétés de secours mutuels, puis s'étend au 20<sup>ème</sup> siècle avec le développement des acteurs économiques solidaires comme les associations. L'économie sociale est officiellement reconnue par le décret du 15 décembre 1981 créant une délégation dédiée auprès du Premier ministre. Depuis mai 2012, le gouvernement comprend un ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire - Benoît Hamon - rattaché au ministre de l'Économie.

Un projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire a été présenté en Conseil des ministres le 24 juillet 2013, pour soutenir et développer le secteur. Ce texte a déjà été adopté en première lecture par le sénat le 7 novembre 2013. Il devrait être examiné par l'Assemblée Nationale au premier semestre 2014.

### Le p'tit café du vendredi

Un accueil sympathique accompagné d'un p'tit café est réservé tous les vendredi matin à l'occasion de la réunion d'info proposée aux personnes souhaitant en savoir plus sur l'association.



## Des Chiffres Clés

### Dans les Pyrénées - Atlantiques

12% de l'emploi  
35 structures d'insertion.  
67% salariés sont des femmes

### Agglomération Pau (données 2009)

606 associations  
59 coopératives  
29 mutuelles (dont MACIF)  
13 structures insertion  
8000 emplois  
63,7 % femmes (associations)

Le projet de loi ESS s'articule autour d'axes majeurs : la reconnaissance de la diversité des acteurs, la structuration du secteur et une stratégie de développement économique et social qui s'inscrit dans la durée.

### Les effets de la loi ESS

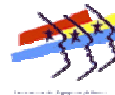
- Meilleure identification des acteurs par les financeurs
- Accès à des financements dédiés
- Pouvoir d'agir pour les salariés
- Création d'emploi dans les territoires
- Sécurisation de l'environnement juridique
- Consolidation du modèle économique des entreprises de l'ESS
- Inscription de la politique publique de l'ESS dans la durée

Source : www.economie.gouv.fr



## > Les partenaires de Cap Sud Ouest

Nous remercions nos Partenaires pour leur soutien à nos actions et leur collaboration constante.



## > Les Permanences

Mardi de 9h à 12h  
Cellule Entreprises  
Mercredi de 9h à 12h  
Cellule Rel. Extérieures  
Jeudi de 9h à 12h  
Cellule Offres  
Vendredi de 9h à 12h  
Cellule Accueil

# LES ACTEURS DE L' INSERTION PROFESSIONNELLE

La 1<sup>ère</sup> Rencontre de l'Insertion Professionnelle s'est déroulée le 13 novembre dernier, à l'Ecole Supérieure de Commerce et organisée par le GIP/DSU. Elle intervenait pendant le mois de l'ESS, visant à réunir tous les acteurs (+80) dont les Missions Locales, les structures d'insertion du Conseil Général, FACE et la structure A.CO.R.



**Les Missions Locales** accueillent, informent, orientent et accompagnent des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, qui rencontrent des difficultés, notamment en matière d'accès à l'emploi, à la formation, au logement...Elles interviennent en mission de service public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ( dans les PA, 7 permanences couvrant 59 communes, 4 antennes et 41 salariés). [www.lesmissionslocalesdubearn.com](http://www.lesmissionslocalesdubearn.com)



En matière de cohésion sociale et d'insertion, le Département a choisi d'axer ses politiques autour de tout ce qui peut aider une personne à retrouver sa place dans la société. Il propose des actions dans les domaines du logement, de l'accès au soin, de la formation, de la recherche d'emploi... Tout un réseau de professionnels est présent à travers le territoire, dans les **12 Maisons de la Solidarité Départementale**. Trouver des solutions personnalisées aux bénéficiaires du RSA dans leur parcours professionnel, telle est la mission des animateurs locaux d'insertion (A.L.I.E). [www.cg64.fr](http://www.cg64.fr)



La **Fondation Agir contre l'exclusion (Face)** est reconnue d'utilité publique., créée en 1993 par Martine Aubry à l'initiative de 15 grandes entreprises nationales. **Face** est un réseau de 4 000 responsables d'entreprises locales et nationales qui participent aux politiques locales de prévention et de lutte contre les exclusions, en partenariat avec les collectivités territoriales (ville, agglomération, district...) et les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Cette fondation développe des actions concrètes afin d'aider les personnes en difficulté à retrouver le chemin d'une intégration réussie dans leur cité et dans leur travail. [face.paysdeladour@fondationface.org](mailto:face.paysdeladour@fondationface.org)



**A.CO.R 64** (Action pour le Conseil et le Recrutement) est une association (Loi 1901) exerçant dans le secteur de l'insertion professionnelle depuis 2001 et actuellement 14 salariés composent l'équipe. A.CO.R intervient sur l'agglomération de Pau, le bassin de Lacq-Mourenx, Bayonne et Biarritz. Ses actions concernent différents publics (bénéficiaires RSA, adhérents PLIE, publics des quartiers prioritaires) et ont toutes pour objectif la reprise d'emploi, pour cette raison la relation avec les entreprises locales est privilégiée.

